

# Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable.

2021



Régie Eau Potable

---

**SOMMAIRE**

<b>1/ CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE</b>	<b>3</b>
1.1/ TERRITOIRE ET NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS	3
1.2/ MODE DE GESTION DU SERVICE	3
1.3/ NATURE DES RESSOURCES ET VOLUMES PRÉLEVÉS	5
1.4/ RÉSEAU DE DESSERTE, NOMBRE ET TYPES D'ABONNEMENTS	8
1.5/ PERFORMANCE DU RESEAU	9
<b>2/ TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE</b>	<b>12</b>
2.1/ LE PRIX DE L'EAU	12
2.2/ MODALITÉS DE FACTURATION	17
2.3/ MONTANTS DES RECETTES, VENTE D'EAU ET EXPLOITATION	17
<b>3/ INDICATEURS DE PERFORMANCES</b>	<b>18</b>
3. 1/ QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE	18
3. 2/ INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DU RÉSEAU	30
3. 3/ RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION	31
3. 4/ INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTES	31
3. 5/ INDICE LINÉAIRE DES PERTES EN RÉSEAU	31
3. 6/ TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU	33
3. 7/ TAUX D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU	34
3. 8/ TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS NON PROGRAMMÉES	34
3. 9/ DÉLAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS	35
3.10/ DURÉE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITÉ	35
3.11/ TAUX D'IMPAYES SUR LES FACTURES D' EAU DE L'ANNÉE N-1	35
3.12/ TAUX DE RÉCLAMATION	36
<b>4 / FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>37</b>
4.1/ MONTANT DES TRAVAUX	37
4.2/ ENCOURS DE LA DETTE ET ANNUITÉ	38
4.3/ CA 2021	38
4.4/ MONTANT DES AMORTISSEMENTS	40
4.5/ PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX	40
<b>5 / ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION</b>	<b>41</b>
5.1/ MONTANT DES ABANDONS DE CRÉANCE	41
5.2/ DESCRIPTIFS ET MONTANTS DES OPERATIONS DE COOPÉRATION	41
<b>Annexes</b>	<b>42</b>

---

## Le présent rapport a pour objectifs

- ✓ De présenter les caractéristiques techniques et financières du Service public de distribution d'eau potable de la Régie Eau Potable d'ECLA,
- ✓ De permettre aux consommateurs de comprendre facilement leur facture d'eau, sans avoir à la déchiffrer,
- ✓ D'informer le consommateur de la qualité de l'eau distribuée,
- ✓ Suite à l'Arrêté du 2 mai 2007 et à l'Arrêté du 2 décembre 2013, d'évaluer l'inscription du Service dans une stratégie de développement durable grâce aux indicateurs de performance.

## **I/ CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE**

### **1.1/ TERRITOIRE ET NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS**

➤ La Régie Eau Potable d'ECLA alimente et entretient les réseaux de distribution d'eau potable de 16 communes :

CHILLY-LE-VIGNOBLE, CONDAMINE, CONLIEGE, COURBOUZON, COURLANS, COURLAOUX, FREBUANS, L'ETOILE, LONS-LE-SAUNIER, MACORNAY, MESSIA-SUR-SORNE, MOIRON, MONTAIGU, MONTMOROT, SAINT-DIDIER, TRENAL ainsi qu'une partie de la commune de PERRIGNY (ZI uniquement),

- ✓ Soit une population d'environ 28 000 habitants,
- ✓ Le SIE des Foulletons pompe l'eau nécessaire à son alimentation à la station de pompage de Villevieux.

### **1.2/ MODE DE GESTION DU SERVICE**

La Régie Eau Potable d'ECLA comprend :

- 1,5 ingénieur
  - 1 agent de production
  - 6 fontainiers
  - 1 attaché
  - 3 agents administratifs
- Soit 12,5 équivalents temps pleins

Ces moyens techniques comprennent des véhicules type fourgonnettes, camions et engins de terrassement. Elle dispose de différents appareils de détection de fuites, de tracé de réseaux et d'un outillage adapté à ses besoins (tronçonneuses, perforatrice pour prise en charge, poste à électrosoudure ...) ainsi que d'un logiciel de gestion des abonnés et de facturation.

Les travaux effectués sont :

### **L'entretien du réseau**

- Relevé des compteurs
- Suivi des stations et des installations
- Réforme des compteurs
- Gestion d'un stock de pièces servant à l'adduction d'eau
- Mise à niveau des bouches à clés
- Entretien des pièces de robinetterie (vannes, réducteurs...)
- Prélèvements pour analyse de l'eau
- La recherche de fuites
- Entretien des réservoirs et analyseurs

### **Le développement du réseau**

- Renouvellement des conduites d'adduction d'eau
- Branchements neufs
- Amélioration du suivi des stations
- Suivi de maîtrise d'œuvre

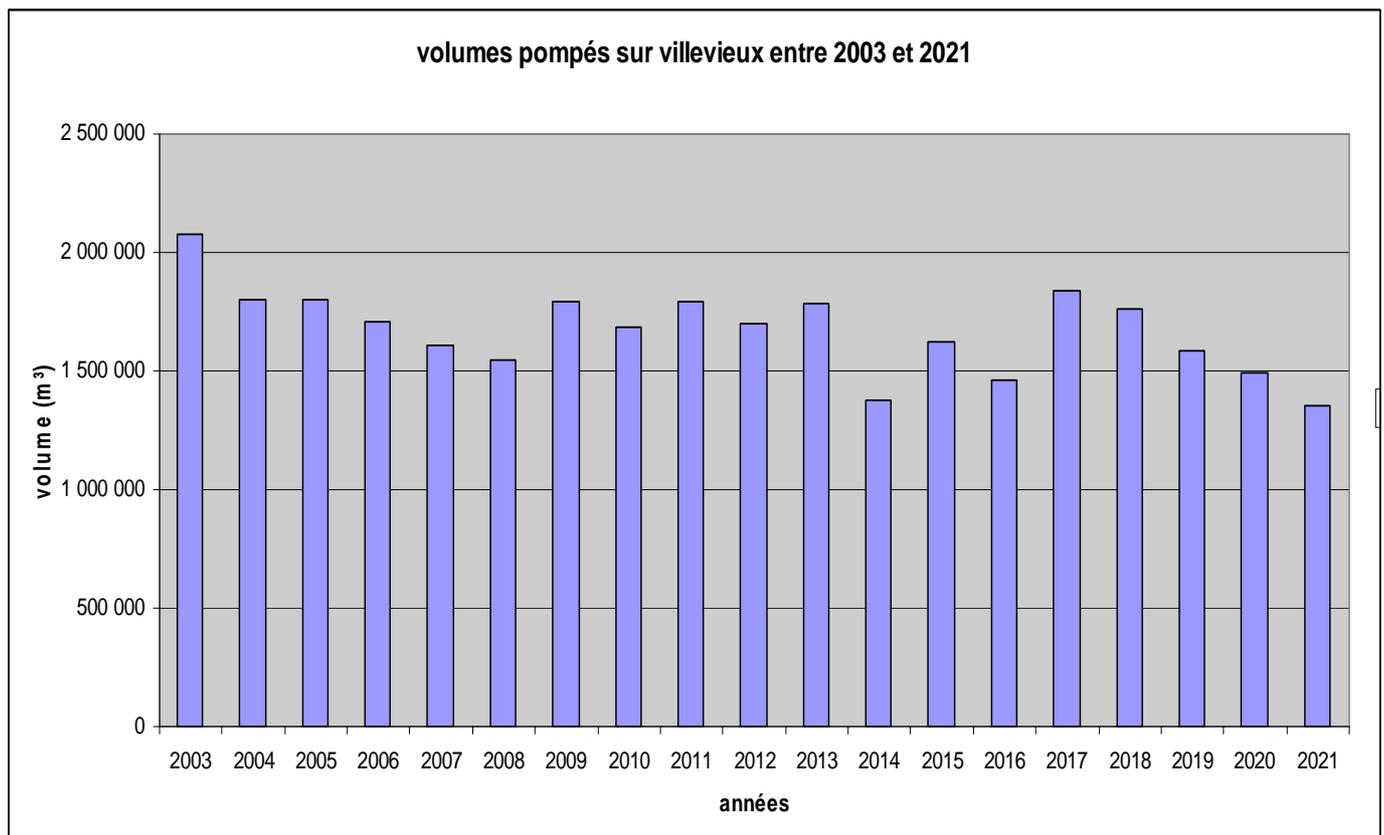
### **La gestion des abonnés et de la facturation**

- Facturation bisannuelle
- Gestion des abonnements
- Gestion clientèle (réclamations, régularisations factures ...)

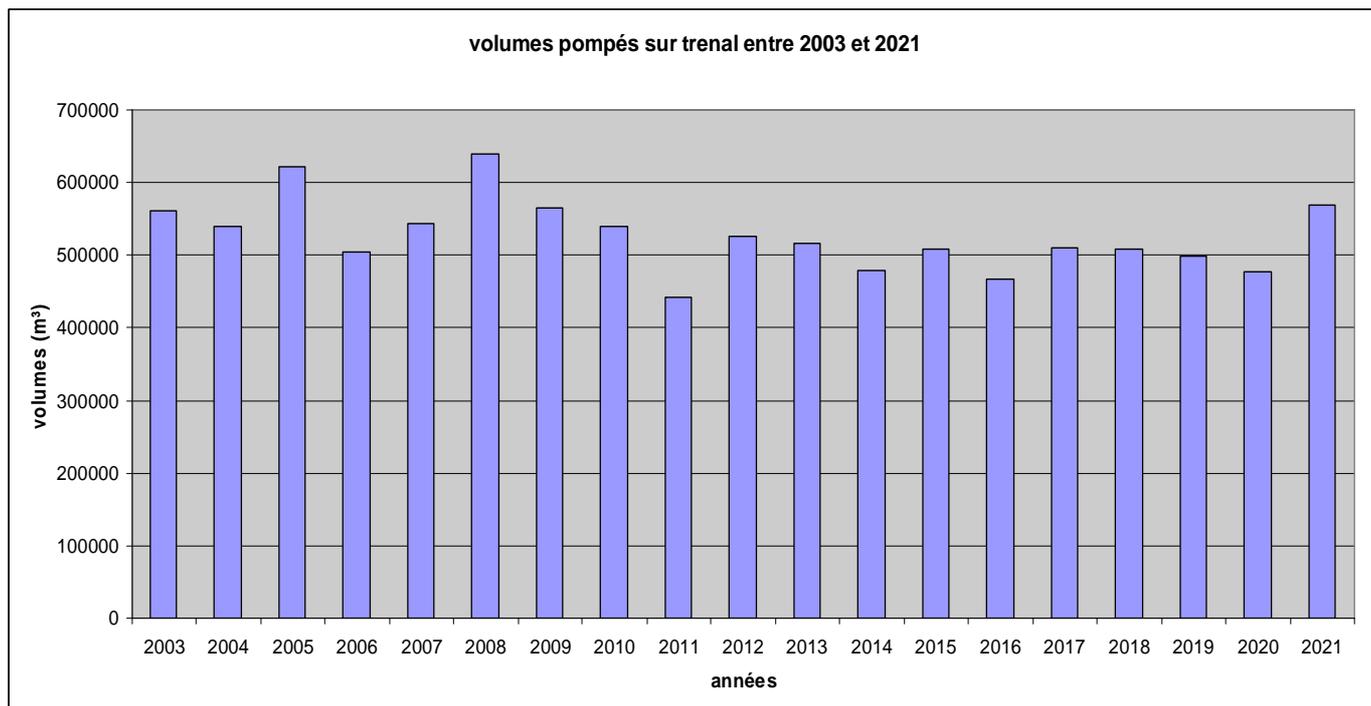
### 1.3/ NATURE DES RESSOURCES ET VOLUMES PRELEVES

Le réseau d'eau potable est alimenté par un ensemble de nappes et de sources :

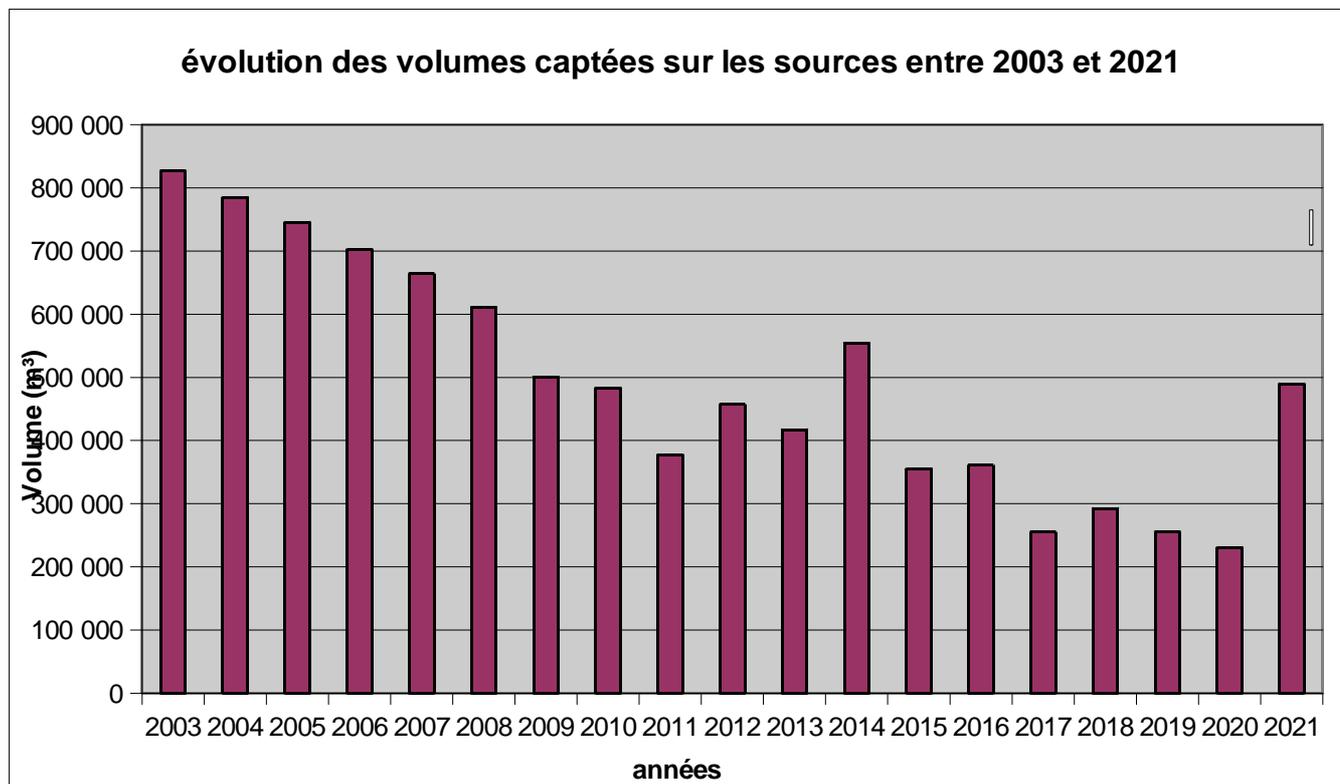
- La nappe de Villevieux
  - La nappe de Trenal
  - Les sources de Conliège et Revigny
  - Les sources de Moiron
  - Les sources de Montaigu
- Le volume prélevé, en provenance de la nappe de Villevieux, pour l'année 2021 est de 1 357 100 m<sup>3</sup>, il varie entre 1,3 et 2 millions de m<sup>3</sup> par an (entre 2003 et 2021).



➤ Le volume prélevé, en provenance de la nappe de Trenal, pour l'année 2021 est de 569 051 m<sup>3</sup>. Il varie entre 441 749 m<sup>3</sup> et 622 687 m<sup>3</sup> (entre 2003 et 2021).



➤ Le volume prélevé, en provenance des sources de Revigny et Conliège, pour l'année 2021 est de 443 043 m<sup>3</sup>.



En 2021, les sources ont bénéficié d'une pluviométrie plus favorable.

Pour mémoire :

- 2021 : 1308 mm
- 2020 : 963 mm
- 2019 : 1139 mm
- 2018 : 993 mm

➤ Le volume prélevé, en provenance des sources de Moiron, pour l'année 2021 est de 7 952 m<sup>3</sup> (6 070 m<sup>3</sup> en 2020).

Seules les données de l'année 2020 sont en archives car pas de données avant la reprise des compétences.

➤ Le volume prélevé, en provenance des sources de Montaigu, pour l'année 2021 est de 17 307 m<sup>3</sup>. L'année précédente, le volume prélevé était de 16 705 m<sup>3</sup> avec un relevé commencé au mois de mars.

La Régie Eau Potable vend de l'eau :

- ✓ Au SIE des Foulletons (Larnaud, Fontainebrux, Les Repôts), pour l'alimentation de l'ensemble de son réseau d'eau potable :
  - En 2021, 75 627 m<sup>3</sup> vendus et pompés dans la nappe de Villevieux
  - En 2021, 5 426 m<sup>3</sup> vendus via la commune de Courlaoux et pompés à Trenal ou Villevieux
- ✓ Au SMEA de Beaufort, pour une partie de son réseau lorsque sa nappe (située à Bonaud) s'avère insuffisante : en 2021, 2 383 m<sup>3</sup> vendus.

## 1.4/ NOMBRE D'ABONNEMENTS ET VOLUMES VENDUS

### REPARTITION DES BRANCHEMENTS ET VOLUMES VENDUS

Communes	Nombre de branchements	Volume vendu (M3)
Chilly le vignoble	287	27 339
Condamine	119	14 396
Conliège	360	27 307
Courbouzon	293	24 966
Courlans	437	49 991
Courlaoux	598	65 535
Frébuans	191	17 689
L'Etoile	287	28 230
Lons le saunier	4 027	1 182 055
Macornay	493	42 615
Messia sur sorne	443	45 910
Moiron	83	6695
Montaigu	257	22 717
Montmorot	1412	199 352
Perrigny (ZI)	53	44 067
Saint Didier	133	12 780
Trenal	203	18 992
<b>Total ventes communes</b>	<b>9 676</b>	<b>1 830 636</b>
<b>Vente en gros</b>		
SMEA Beaufort	1	2 383
SIE Foulletons	2	81 053
Borne ST	1	640
<b>Total ventes en gros</b>	<b>4</b>	<b>84 076</b>
<b>Total ventes général</b>	<b>9 680</b>	<b>1 914 712</b>

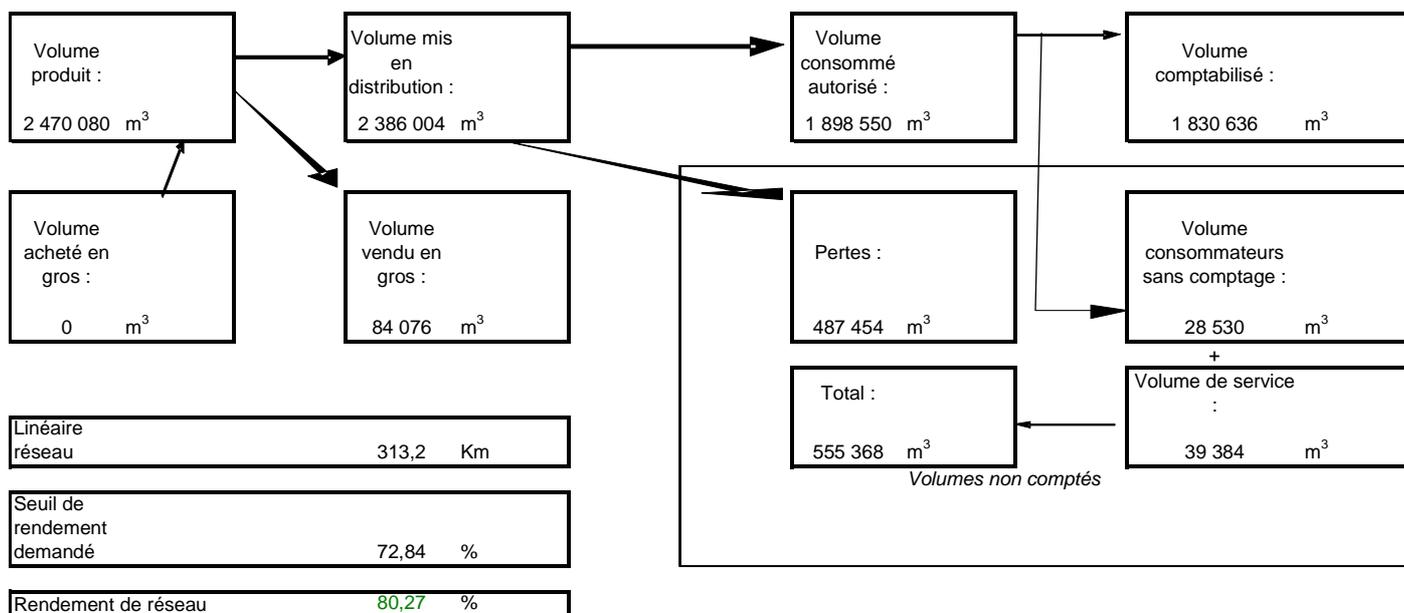
La longueur du réseau de distribution est d'environ 315 km et dessert une population d'environ 28 000 habitants.

Le réseau est constitué de :

- 4 stations de pompage (Villevieux, Ultrafiltration, Trenal, Montaigu)
- 10 châteaux d'eau (Pymont, Messia-Sur-Sorne, UF, Montciel, Savagna, L'Etoile, Condamine, Moiron, Montaigu, Vaux-Sous-Bornay)

## 1.5/ PERFORMANCE DE RESEAU

### PERFORMANCE DU RESEAU ECLA 16 COMMUNES



Indice linéaire des volumes non comptés : <i>Volume non comptés / linéaire réseau (hors branchements) / 365</i>	4,86	m <sup>3</sup> /Km/j
Indice linéaire des pertes en réseau : <i>Pertes/linéaire réseau (hors branchements) /365</i>	4,26	m <sup>3</sup> /Km/j
Indice linéaire de consommation : <i>(Volume consommés autorisés + Volumes exportés) /linéaire réseau (hors branchements) /365</i>	17,34	m <sup>3</sup> /Km/j

## **Répartition des rendements et ILP (indice linéaire de perte) par unité de distribution**

### Unité de distribution de Moiron

Commune desservie : Moiron

L'eau provient de sources arrivant par gravité dans le local du château d'eau. L'eau est filtrée avec un filtre à sable vertical, puis chlorée avec du chlore gazeux. Le trop plein des sources part aux fontaines du village avant traitement via un réservoir indépendant. Le réseau de 3 km est ensuite alimenté gravitairement. La moitié de ce réseau a été changée en 2015, lors du renouvellement de l'assainissement. L'ensemble des compteurs a été changé courant 2020.

\* Le volume vendu en 2021 est de 6 695 m<sup>3</sup> pour un volume prélevé de 7 952 m<sup>3</sup> soit un rendement brut de 84.19%.

\* Un ILP, Indice linéaire de perte = (Volume produit-volume vendu) /linéaire de réseau/365, de 1,14 m<sup>3</sup>/km/j

### Unité de distribution de Montaigu

Commune desservie : Montaigu

L'eau provient de 3 sources qui, par gravité, arrivent dans une bache de reprise située en point bas à côté de la station de pompage. Elle est ensuite filtrée avec un filtre à sable vertical, puis envoyée par pompage dans un château d'eau de 220 m<sup>3</sup> situé en point haut. Elle est chlorée au château d'eau avant d'être distribuée gravitairement dans le réseau. Le réseau compte 13 km. Une première partie du refoulement a été reprise courant 2021 et l'autre partie sera réalisée courant 2022. Le hameau de Vatagna a été équipé fin 2021 de défense incendie suite au renouvellement du réseau alimentant le hameau.

L'ensemble des compteurs a été changé courant 2020.

\* Le volume vendu en 2021 est de 22 717 m<sup>3</sup> pour un volume distribué de 24 938 m<sup>3</sup> (somme : départ réservoir Montaigu + compteur Vatagna + 8 maisons alimentées via Conliège + 25 maisons alimentées via Lons) soit un rendement brut de 91.09 %.

\* Un ILP de 0,468 m<sup>3</sup>/km/j

Le compteur situé à la station de pompage à été remplacé courant 2021. Une intervention pour le changement des deux pompes alimentant l'IMPP a été réalisée en fin d'année. Le changement des pompes se trouvant à la station de pompage est prévu courant 2022.

### Unité de distribution de Trenal

Communes desservies : Chilly-Le-Vignoble, Condamine, Courbouzon, Courlans, Courlaoux, Frébuans, L'Etoile, Messia-Sur-Sorne, Montmorot, Saint-Didier, Trenal.

L'eau provient de la nappe d'accompagnement de la Sorne, plaine dans laquelle se situe la station de pompage. L'eau est siphonnée dans 3 puits de 5 à 11m de profondeur, distants de 200 m chacun. Elle est ramenée dans une bache où elle est chlorée. Il existe 2 services : le Bas Service comprenant les communes de Courlaoux et Condamine alimentées par une pompe de 60 m<sup>3</sup>/h par son réservoir de tête à Condamine (300m<sup>3</sup>) ; le Haut Service comprenant 2 pompes de 80 à 120 m<sup>3</sup>/h en alternat, alimentant le réservoir de tête de Messia-Sur-Sorne (2000 m<sup>3</sup>), lui-même en équilibre avec les réservoirs de

Montciel situés à Montmorot (2000 m<sup>3</sup>) et Savagna (1000 m<sup>3</sup>, Montmorot également). Ce dernier alimente le réservoir de L'Etoile pour alimenter par gravité L'Etoile et Saint-Didier. Ce réseau comprend, 190 km de réseau hors branchement.

\* Le volume vendu en 2021 est de 505 180 m<sup>3</sup>, auxquels on ajoute 7 809 m<sup>3</sup> vendus au SMEA Beaufort et Foultons, pour un volume prélevé de 569 051 m<sup>3</sup> auxquels on ajoute le volume de 48 264 m<sup>3</sup> fourni par Villevieux (ex réseau ville de Lons-Le-Saunier) soit 617 315 m<sup>3</sup>.

Le rendement brut est donc de 83.1%.

\* Un ILP brut de 1.50 m<sup>3</sup>/km/j

Le réseau est globalement entretenu bien que subsiste des parties vieillissantes et cassantes (travaux 2022) ainsi que l'ensemble du refoulement de Trenal au réservoir de Montciel, ce dernier étant également à rénover. Les travaux à venir consistent également à créer des jonctions entre les réseaux de l'ex SIER (syndicat des eaux du Revermont) et l'ex service de la ville de Lons.

### Unité de distribution de Villevieux

Communes desservies : Lons-Le-Saunier, Macornay, Conliège (et Perrigny ZI)

L'eau provient de la nappe d'accompagnement de la Seille, dans la plaine de Villevieux. Elle est ramenée par siphons depuis 6 puits, distants de 200 m chacun, dans une bêche où elle est chlorée. 3 pompes sur variateurs de 300m<sup>3</sup>/h, fonctionnant en alternance, envoient l'eau au réservoir de tête de Pymont (4 000 m<sup>3</sup>, Lons-Le-Saunier). Elle alimente ensuite par gravité un réseau de 115,4 km hors branchements.

\* Le volume vendu sur cette unité est de 1 296 044 m<sup>3</sup> auxquels on ajoute la fourniture d'eau au réseau Trenal Ex SIER (via Savagna) de 48 264 m<sup>3</sup>, soit 1 344 308 m<sup>3</sup>.

Le volume mis en distribution est de 1 800 143 m<sup>3</sup> (Villevieux + UF).

Soit un rendement brut de 74,67 %.

\*un ILP brut de 10.82 m<sup>3</sup>/km/j.

Le réseau va faire l'objet, en 2022, d'une campagne de sectorisation et recherche de fuites assidue afin d'améliorer le rendement.

## **II/ TARIFICATION DE L' EAU ET RECETTES DU SERVICE**

### **2.1/ LE PRIX DE L'EAU**

Un tarif cible permettant d'harmoniser les prix sur l'ensemble du territoire a été calculé. Il a été décidé de l'atteindre en 8 ans.

#### **1.Part variable au 01/01/2021**

<b>LONS-LE-SAUNIER</b>	HT	TVA	TTC
EAU	1,275	5,5	1,345
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,063	5,5	0,066
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,934		3,023

<b>MONTMOROT (desservi par Lons)</b>	HT	TVA	TTC
EAU	1,275	5,5	1,345
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,063	5,5	0,066
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,934		3,023

<b>PERRIGNY ZI</b>	HT	TVA	TTC
EAU	1,275	5,5	1,345
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,063	5,5	0,066
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,934		3,023

<b>MACORNAY</b>	HT	TVA	TTC
EAU	1,275	5,5	1,345
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,063	5,5	0,066
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150

ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,934		3,023

<b>MONTAIGU (Vatagna par Lons)</b>	HT	TVA	TTC
EAU	1,275	5,5	1,345
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,063	5,5	0,066
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,934		3,023

<b>COURBOUZON (par Lons)</b>	HT	TVA	TTC
EAU	1,275	5,5	1,345
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,063	5,5	0,066
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,934		3,023

<b>CONLIEGE</b>	HT	TVA	TTC
EAU	1,275	5,5	1,345
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,063	5,5	0,066
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,934		3,023

<b>MOIRON</b>	HT	TVA	TTC
EAU	0,603	5,5	0,637
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,063	5,5	0,066
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166

Total	2,262		2,314
-------	-------	--	-------

<b>MONTAIGU</b>	HT	TVA	TTC
EAU	0,603	5,5	0,637
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,063	5,5	0,066
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,262		2,314

<b>MONTMOROT / CHILLY-LE-VIGNOBLE / CONDAMINE / COURBOUZON / COURLANS / COURLAOUX / FREBUANS / L'ETOILE / MESSIA-SUR-SORNE / SAINT-DIDIER / TRENAL (ex SIER)</b>			
	HT	TVA	TTC
EAU	1,443	5,5	1,523
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,063	5,5	0,066
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,280	5,5	0,295
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	3,102		3,201
<b>DROIT D' ACCES AU SERVICE</b>	HT	TVA	TTC
<b>MONTMOROT / CHILLY-LE-VIGNOBLE / CONDAMINE / COURBOUZON / COURLANS / COURLAOUX / FREBUANS / L' ETOILE / MESSIA-SUR-SORNE / SAINT-DIDIER / TRENAL (ex SIER)</b>	55,00	10,00	60,50
<b>MACORNAY</b>			
<b>CONLIEGE</b>			
<b>LONS-LE-SAUNIER</b>			
<b>MONTAIGU</b>			
<b>MOIRON</b>			

**2. Parts fixes au 01/01/2021**

<b>Part fixe LONS</b>			
<b>TAILLE COMPTEUR</b>	<b>HT</b>	<b>TVA</b>	<b>TTC</b>
15	17,47	5,5	18,43
20	20,85	5,5	22,00
25	44,65	5,5	47,11
40	64,40	5,5	67,94
50	111,04	5,5	117,15
60	140,57	5,5	148,30
80	173,00	5,5	182,52
100	203,59	5,5	214,79

<b>Part fixe MACORNAY / CONLIEGE</b>			
<b>TAILLE COMPTEUR</b>	<b>HT</b>	<b>TVA</b>	<b>TTC</b>
15	18,42	5,5	19,43
20	21,99	5,5	23,20
25	47,08	5,5	49,67
40	67,90	5,5	71,63
50	116,88	5,5	123,31
60	148,22	5,5	156,37
80	182,43	5,5	192,46
100	214,69	5,5	226,50

<b>Part fixe MOIRON</b>			
<b>TAILLE COMPTEUR</b>	<b>HT</b>	<b>TVA</b>	<b>TTC</b>
15	28 ,13	5,5	29,68
20	28,76	5,5	30,34
25	31,63	5,5	33,37
40	33,11	5,5	34,93
50	35,44	5,5	37,39
60	36,50	5,5	38,51
80	37,46	5,5	39,52
100	38,23	5,5	40,33

<b>Part fixe MONTAIGU</b>			
<b>TAILLE COMPTEUR</b>	<b>HT</b>	<b>TVA</b>	<b>TTC</b>
15	27,96	5,5	29,50
20	28,58	5,5	30,15
25	31,44	5,5	33,17
40	32,91	5,5	34,72
50	35,23	5,5	37,17
60	36,28	5,5	38,28
80	37,23	5,5	39,28
100	38,00	5,5	40,09

**Part fixe MONTMOROT / CHILLY-LE-VIGNOBLE / CONDAMINE /  
COURBOUZON / COURLANS / COURLAOUX / FREBUANS / L' ETOILE /  
MESSIA-SUR-SORNE / SAINT-DIDIER / TRENAL (ex SIER)**

<b>TAILLE COMPTEUR</b>	<b>HT</b>	<b>TVA</b>	<b>TTC</b>
15	56,93	5,5	60,06
20	76,55	5,5	80,76
25	131,63	5,5	138,87
40	143,06	5,5	150,93
50	391,06	5,5	412,57
60	419,24	5,5	442,30
80	458,19	5,5	483,39
100	501,58	5,5	529,17

## 2.2/ MODALITÉS DE FACTURATION

Le système de tarification en vigueur est le suivant :

- Les 13 communes sont facturées par relève d'index réel (avec compteurs équipés de têtes émettrices) 2 fois par an, une au mois de mars et une au mois de septembre.
- Les factures sont généralement envoyées courant mai et octobre.

## 2.3/ MONTANTS DES RECETTES, VENTE D'EAU ET EXPLOITATION

Les volumes et le produit des ventes sont les suivants :

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES FOULLETONS

ANNEE	VOLUME (m <sup>3</sup> )	VENTE en € HT
2015	70 485	12 828.27
2016	64 733	11 781.40
2017	60 136	11 065.02
2018	67 181	12 764,39
2019	73 318	13 563.83
2020	67 396	14 081.81
2021	81 053	17 993,77

### SYNDICAT MIXTE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE BEAUFORT,

ANNEE	VOLUME (m <sup>3</sup> )	VENTE en € HT
2020	9110	6256.42
2021	2383	2194,77

### III/ INDICATEURS DE PERFORMANCES

#### 3.1/ QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

##### 2021 / RESEAU de VILLEVIEUX

Le réseau de Villevieux alimente les communes de Lons-Le-Saunier, Macornay, Conliège (et Perrigny ZI).

Notons par ailleurs également que les eaux prélevées à la station de pompage de Villevieux ont alimenté sur 2021 :

- Le réseau Bas Service de Lons (en lieu et place des sources de Revigny et de Conliège) du 17 septembre au 17 novembre 2021
- Une partie du réseau de l'Ex SIER (en lieu et place des eaux des puits de Trenal) du 08 septembre au 17 novembre pour les communes de Montmorot de St Didier et de l'Etoile
- Les analyses d'eau de type LDA, D1, D2 réalisées sur ces réseaux durant ces périodes **avec plus 5 jours (temps de purge du réseau) soit jusqu'au 22 novembre inclus**, ont été rattachées aux analyses de Villevieux, à savoir les 4 analyse suivantes :

Lieu	Date	Type	Réseau initial	Pris en compte sur réseau
L'Etoile	08/11/2021	D2	Trenal	Villevieux
Parc des Bains	27/09/2021	LDA	Revigny Conliège	Villevieux
Poste Conliège	18/10/2021	LDA	Revigny Conliège	Villevieux
Clinique du Jura	11/10/2021	D1	Revigny Conliège	Villevieux

Cette prise en compte des dates de basculement d'un réseau de distribution à un autre et de la durée de purge du réseau, est capitale pour l'interprétation des résultats des analyses.

#### ■ Nombre d'analyses effectuées en 2021 pour le haut service (HS) ou nappe de Villevieux (source ARS )

Type Analyse	D1	D2	P1	P2	RP	RS	Pesticides Liste 2 (ECLA)	Autres LDA, ECLA	Radio- activité	Total
Nombre	26 + 1	0 + 1	3	3	2	0	43 (avec puits 6)	11 + 2	0	45 + 4 + 43 phyto

## ■ Résultats des analyses du suivi sanitaire (ARS)

PHYSICO CHIMIE	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
radioactivité	0	Bq/L				<100		
température	48	°C	7.1	23.9	15.45	25	0	100%
turbidité	48	NFU	<0.2	<b>6.2</b>	0.33	2	1	98%
pH	48	Unité pH	6.9	7.5	7.19	/		
Titre alcalimétrique complet	7	°f	26.8	27.5	27.10			
Titre hydrotimétrique	7	°f	30.5	32.1	31.56			
Conductivité	48	µS/cm	586	631	602	>200 - <1000		
Sels	5	mg/L	166	187	174			
Microbiologie	48	n/100ml	0	<b>77</b>	1.6	0	1	98%
Carbone organique tot	9	mgC/L	0.4	1.23	0.63	2	0	100%
Nitrates	9	mg/L	17	24	20.3	25 (max50)	0	100%

PESTICIDES (hors puits 6)	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nbre anomalie	% Conformité
Total analyses	38	µg/L	0.045	<b>0.653</b>	0,174	<0,5 µg/L	2	95%
Molécules détectées/analyse	38	µg/L	0	6	2,13	0		
Valeur molécules détectées	38	µg/L	0.006	<b>0.324</b>	0,078	<0,1 µg/L	26	24%

### Nature des molécules détectées par le suivi sanitaire ARS hors puits n°6

Molécules pesticides	Fréquence	Observation	Origine
Atrazine déséthyl	6		Herbicide
Atrazine 2 hydroxy	2		Dégradation herbicide
S-Métolachlore	4		Herbicide
Nicosulfuron	1		Herbicide
ESA métolachlor	38	Suivi renforcé par puits à partir de 07/2021	Dégradation herbicide
OXA métolachlor	17	Suivi renforcé par puits à partir de 07/2021	Dégradation herbicide
NOA métolachlor	2	Suivi renforcé par puits à partir de 07/2021	Dégradation herbicide
ESA métazachlor	7	Suivi renforcé par puits à partir de 07/2021	Dégradation herbicide
OXA métazachlor	5	Suivi renforcé par puits à partir de 07/2021	Dégradation herbicide
ESA diméthénamide	1	Suivi renforcé par puits à partir de 07/2021	Dégradation herbicide

## ■ Gestion des non conformités

### **Pesticides et métabolites de pesticides**

- date : récurrent depuis les 1ère mesures sur ces molécules en avril 2018
- origine analyse : l'étude ARS de 04/2018 à 12/2019, puis le suivi sanitaire depuis 01/2020 avec un suivi renforcé à partir de juillet 2021 sur l'ensemble des puits, le n° 6 compris.
- mesure de sécurité : le puits n°6 le plus contaminé est fermé depuis 2008 et n'est pas pris en compte dans les statistiques ci-dessus ; les molécules de dégradation détectées ou métabolites pertinents sont issues d'herbicides grandes cultures ; une sensibilisation ciblée vers les agriculteurs avec des rencontres individuelles des exploitants ont été systématiques depuis janvier 2020, puis janvier 2021, pour les engager par écrit à ne pas utiliser les produits contenant les molécules mères sur le bassin versant ;
- origine contamination : herbicides de culture de printemps et de culture de colza
- retour à la conformité : problème persistant
- suite : sur l'année 2021 une réunion a été conduite avec la DDT et les exploitants pour cerner le contenu d'un arrêté ZSCE niveau 2 en vue d'une action large efficace sur le bassin versant pour stopper l'usage des produits contenant ces molécules ; également une modification de la DUP a été enclenchée (2 réunions de travail avec les exploitants) pour renforcer des prescriptions et pour étendre la zone de protection. Des paiements pour services environnementaux à titre expérimental ont été instaurés pour 20 exploitants volontaires, dont un des critères est l'interdiction d'usage de produits contenant le S-metolachlor et le métazachlore. Par l'ensemble de ces mesures fortes sensibilisant toujours plus et touchant l'ensemble des exploitants du bassin versant comme leurs coopératives, l'objectif est de stopper la dégradation inquiétante de la qualité de l'eau et retrouver la conformité.

### **Turbidité**

- date : 29/06/2021
- origine analyse : contrôle inopiné sur la ressource (robinet de la station)
- mesure de sécurité : sans
- origine contamination : en lien avec la pluviométrie
- retour à la conformité : immédiat ; néanmoins vigilance car c'est la première fois qu'une telle valeur est atteinte sur le site de pompage

### **Les teneurs en microorganismes**

- date : 26/05/2021
- origine analyse : contrôle inopiné sur la ressource (puits n°1)
- mesure de sécurité : sans ; chloration de l'eau distribuée
- origine contamination : inconnue ; probablement en lien avec les pluies et des épandages de fumures organiques ou des débordements dans le réseau d'assainissement ?
- retour à la conformité : immédiat ; néanmoins vigilance sur les plans d'épandage et sur l'assainissement
- suite : sans

## ■ Caractéristiques principales des eaux prélevées issues de la nappe de Villevieux (haut service)

- ✓ **une eau de type bicarbonaté-calcique** avec une charge faible en sels (174 mg/L) et en matières en suspension, un titre alcalimétrique de 27 °F en moyenne et une conductivité de 602 µS/cm
- ✓ **une dureté de l'eau** (titre hydrotimétrique) de 31.5°f en moyenne
- ✓ **un pH neutre stable de 7,19** en moyenne
- ✓ **une teneur en nitrates inférieure à 25mg/L** avec une moyenne de 20 mg/L. **Cependant cette moyenne continue de remonter tous les ans. Un travail est à mettre en place pour ralentir cette évolution : c'est aussi un des objectifs de la révision de la déclaration d'utilité publique.**
- ✓ **une qualité bactériologique bonne** et suivie
- ✓ **mais des problèmes sur des quantités résiduelles de pesticides (herbicides) où l'action est renforcée.**

## 2021 / RESEAU des Sources de Revigny et de Conliège

### ■ Les eaux prélevées aux 5 sources résurgentes sur les communes de Revigny et de Conliège approvisionnent le centre ville de Lons-le-Saunier ou Bas Service.

- la station d'**Ultrafiltration** a été fermée sur 2021 du 17 septembre au 17 novembre 2021. Le réseau HS de Villevieux a pris la relève durant cette période.

### ■ Nombre d'analyses effectuées en 2021 pour le bas service (BS) ou sources de Revigny et de Conliège (source ARS)

Type Analyse	D1	D2	P1	P2	RP	RS	Pesticides Liste 2 (Agence Eau)	Autres (Ecla, LDA)	Radioactivité	Total
Nombre	17--1	2	1	2	3	/	/	11 -2	/	36 - 3

### ■ Résultats des analyses du suivi sanitaire (ARS)

PHYSICO CHIMIE	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENN E	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
radioactivité	0	Bq/L			/	<100		
température	32	°C	7,9	22	13.46	25	0	100%
turbidité	32	NFU	<0,2	<b>6,6</b>	0.46	2	2	97%
pH	32	Unité pH	7	7,8	7,42	/		
Titre alcalimétrique complet	3	°f	19,1	25,1	22,53			
Titre hydrotimétrique	3	°f	20,4	28,3	24.43			
Conductivité	32	µS/cm	311	609	489.34	>200 - <1000		
Sels	4	mg/L	73.12	137,18	104,06			
Microbiologie	32	n/100ml	0	<b>1130</b>	0	0	1	97%
Carbone organique tot	5	mgC/L	0.4	1.11	0,64	2		
Nitrates	5	mg/L	4	12	8.12	25 (max50)	0	100%

PESTICIDES	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENN E	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Total valeurs /analyses	5	µg/L	0	0.115	0,04	<0,5 µg/L	0	100%
Nbre molécules détectées/analyse	5	µg/L	0	4	/	0	0	100%

Valeur / molécules détectées	5	µg/L	0.006	0.081	/	<0,1 µg/L	0	100%
------------------------------	---	------	-------	-------	---	-----------	---	------

### Nature des molécules détectées par le suivi sanitaire ARS

Molécules pesticides	Valeur µg/L	Lieu / date	Nbre détection	Observation	Origine
Dimetachlor	0.081	16/03 La Cueille	1/5		Herbicides crucifères oléagineuses
ESA Metolachlor	0.072	23/11 Station	1/5	Produit dégradation	Herbicide Cultures de printemps (maïs)
Epoxyconazole	0.014	16/03 La Cueille	1/5	Interdit en 2019	Fongicide céréale et betterave
Flufenacet	0.014	16/03 La Cueille	1/5		Herbicide céréale, orge surtout
Piperonil butoxyde	0.011	02/06 La Culée	1/5		Synergisant de nombreux pesticides
Prosulfocarbe	0.006	23/11 Station	1/5		Herbicide Céréales ou Arbres
Metconazole	0.006	16/03 La Cueille	1/5		Fongicide céréales

## ■ Gestion des non conformités

### Turbidité

- date : 11/01/2021
- origine analyse : contrôle inopiné en suivi Ecla-LDA de consommation sur le réseau
- mesure de sécurité : analyses de contrôle et renforcement du circuit dans les filtres
- origine contamination : fortes pluies
- retour à la conformité : immédiat
- suite : suivi des filtres de l'usine d'ultrafiltration
  
- date : 16/03/2021
- origine analyse : contrôle inopiné sur la source de la Cueille
- mesure de sécurité : circuit de l'eau dans les filtres de l'usine
- origine contamination : fortes pluies sur un milieu karstique
- retour à la conformité : problème récurrent
- suite : importance de filtres pour le captage de sources résurgentes

### Les teneurs en microorganismes

- dates : 16/03/2021
- origine analyse : contrôles inopinés inopiné sur la source de la Cueille
- mesure de sécurité : circuit de l'eau dans les filtres de l'usine
- origine contamination : en lien avec la turbidité suite aux fortes pluies sur un milieu karstique
- retour à la conformité : problème récurrent
- suite : importance des filtres pour le captage de sources résurgentes

## ■ Alerte

### Pesticides et métabolites de pesticides

- date : 23/11/2021
- origine analyse : contrôle inopiné en suivi Ecla-LDA de consommation sur le réseau
- mesure de sécurité : sans
- origine contamination : **doute** ; le réseau a été remis en service le 17 nov 2021 ; la contamination est-elle en lien avec l'eau de Villevieux (en prenant en compte un temps de purge du réseau) ou en lien avec de fortes pluies sur fin octobre et début novembre 2021 et des cultures de printemps sur le plateau ? Les caractéristiques de l'analyse sur les autres paramètres : température, nitrate, pH, conductivité reflètent davantage l'eau des sources de Revigny Conliège que de Villevieux ; en conséquence le résultat d'analyse est retenu comme celui des sources de Revigny et de Conliège avec un début de pollution suspecté sur le métabolite du S-metolachlor.
- retour à la conformité : immédiat, analyse du 08 déc 2021
- suite : vigilance sur les résultats d'analyses en phytosanitaires

## ■ Caractéristiques principales des eaux prélevées issues des sources de Revigny et de Conliège (bas service)

- ✓ **une eau de type bicarbonaté-calcique** avec une charge plus faible que le haut service en sels et en matières en suspension ; le titre alcalimétrique est de 22,5 °F en moyenne pour 104 mg/L de sels et une conductivité de 499 µS/cm
- ✓ **une dureté de l'eau** (titre hydrotimétrique) **moyenne à 24,4°f**
- ✓ **un pH plutôt alcalin de 7,39** en moyenne
- ✓ **une teneur en nitrates très basse de 8 mg/L** (importance de forêts extensives dans l'environnement)
- ✓ **une qualité bactériologique bonne**, suivie
- ✓ et selon les analyses disponibles, une **faible détection en résidus de pesticides** ; si les résultats des 5 analyses sont tous inférieurs aux seuils de 0,1µg/L par molécule et de 0,5µg/L par analyse, cependant la présence de 7 matières actives témoignent d'infiltrations depuis les cultures du plateau.

## 2021 / RESEAU des Sources de Montaiqu (captage prioritaire)

### ■ Nombre d'analyses effectuées en 2021 pour les eaux des sources de Montaiqu

Type Analyse	D1	D2	P1	P2	RP	RS	Pesticides Liste 2 (Agence Eau)	Autres (Ecla)	Radioactivité	Total
Nombre	6	0	1	0	0	/	4	14 (nitrates)	0	25

### ■ Résultats des analyses du suivi sanitaire (ARS)

PHYSICO CHIMIE	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
radioactivité	0	Bq/L				<100		
température	7	°C	9,3	21,1	15,34	25	0	100%
turbidité	7	NFU	0.15	1	0.45	2	0	100%
pH	7	Unité pH	7.2	7.9	7.53			
Titre alcalimétrique complet	1	°f	20,7	20,7	20,7			
Titre hydrotimétrique	1	°f	23,1	23,1	23,1			
Conductivité	7	µS/cm	452	609	483.57	>200 - <1000	0	100%
Sels	0	mg/L	/					
Microbiologie	7	n/100ml	0	0	0	0	0	100%
Carbone organique tot	1	mgC/L	0,59	0,59	0,59	2	0	100%
Nitrates	19	mg/L	9.91	26	18,93	25 (max50)	0	100%

PESTICIDES	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Total analyses	5	µg/L	0.083	0.34	0.17	0.5	0	100%
Molécules détectées/analyse	5	µg/L	2	4	3.25	0		
Valeur molécules détectées	5	µg/L	0.005	0.163		0.1	2	60%

### Nature des 6 molécules détectées par le suivi sanitaire ARS et Agence de l'Eau de 2021

Molécules pesticides	Valeur µg/L	Lieu / date	Nbre détection	Observation	Origine
Atrazine	0,005 à 0,008	Toute l'année	3/5	Produit interdit	Herbicide Cultures
Atrazine déséthyl	0,012 à 0,016	Toute l'année	4/5	Produit dégradation	Herbicide Cultures
Esa Metolachlor	0,056 à 0,096	Toute l'année	5/5	Produit dégradation	Herbicide Cultures
Oxa Metolachlor	0,027	05/10 La Doye	1/5	Produit dégradation	Herbicide Cultures
Bentazone	0,039 à 0,163	Aout+oct. la Doye	3/5	Molécule nouvelle	Herbicide Cultures
Glyphosate	0,06	05/10 La Doye	1/5	Molécule nouvelle	Herbicide Cultures

#### ■ Gestion des non conformités

##### Pesticides et métabolites de pesticides

- date : 18/02/2021 + 13/04/2021 + 12/08/2021 + 05/10/2021 + 23/11/2021
- origine analyse : les 4 contrôles inopinés de l'Agence de l'Eau à la source de la Doye et une analyse de l'ARS à la sortie de la station
- mesure de sécurité : analyses de contrôle
- origine contamination : pollution diffuse agricole issue de matières actives herbicides
- retour à la conformité : problème persistant sur chaque analyse
- suite : trois réunions ont été enclenchées avec les exploitants agricoles pour définir les prescriptions de la déclaration d'utilité publique ; elles se sont déroulées fin 2021 ; les conclusions sont la mise en place de pratiques culturales selon le mode de l'agriculture biologique ou le maintien ou la conversion vers des prairies permanentes ou encore des rotations de prairies et de cultures de céréales d'hiver **sans pesticides**.

#### ■ Caractéristiques principales des eaux prélevées issues des sources de Montaigu

- ✓ **une eau de type bicarbonaté-calcaïque** avec une charge encore plus faible en sels et en matières en suspension par rapport à Revigny ; le titre alcalimétrique est de 20,7 °F en et une conductivité de 483,5 µS/cm
- ✓ **une dureté de l'eau** (titre hydrotimétrique) **de 23°f** en moyenne
- ✓ **un pH alcalin marqué de 7,53** en moyenne
- ✓ **une teneur en nitrates moyenne de 19 mg/L**
- ✓ **une qualité bactériologique bonne** et suivie
- ✓ **une présence de résidus persistants en pesticides** (atrazine et dérivés) ainsi que **de nouvelles molécules** avec des teneurs dépassant les seuils réglementaires.

**2021 / RESEAU des Sources de Moiron (captage prioritaire)**■ **Nombre d'analyses effectuées en 2021 pour les eaux de source de Moiron**

Type Analyse	D1	D2	P1	P2	RP	RS	Pesticides Liste 2 (Agence Eau)	Autres (Ecla)	Radioactivité	Total
Nombre	3	0	2	0	1	/	4	21 (nitrates)	0	31

■ **Résultats des analyses du suivi sanitaire (ARS) et Agence de l'Eau**

PHYSICO CHIMIE	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
radioactivité	0	Bq/L				<100	0	100%
température	5	°C	10	13,1	11,90	25	0	100%
turbidité	5	NFU	0,15	1,8	0,52	2	0	100%
pH	5	Unité pH	7,4	7,8	7,64			
Titre alcalimétrique complet	2	°f	22,6	23,5	23			
Titre hydrotimétrique	2	°f	25,5	27	26,25			
Conductivité	5	µS/cm	474	509	488	>200 - <1000	0	100%
Sels	0	mg/L	/					
Microbiologie	6	n/100ml	0	14	2,33	0	1	84%
Carbone organique tot	2	mgC/L	0,4	0,4	0,4	2	0	100%
Nitrates	27	mg/L	17,86	26,15	22,22	25 (max50)	5	100%

PESTICIDES	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Total analyses	5	µg/L	0	0,008	/	0,5	0	100%
Molécules détectées/analyse	5	µg/L	0	1	0	/		
Valeur molécules détectées	5	µg/L	/	0,008	/	0,1		

■ **Nature de la molécule détectée par le suivi sanitaire ARS et Agence de l'Eau de 2021**

Molécules pesticides	Valeur µg/L	Lieu / date	Nbre détection	Observation	Origine
Napropamide	0,008	18/02 station	1/5	Molécule spécifique de la culture colza	Herbicide colza

■ **Gestion des non conformités****Les teneurs en microorganismes**

- date : du 02/06/2021
- origine analyse : contrôle inopiné de la source du Mont Freillon
- mesure de sécurité : filtre à sable de la station
- origine contamination : inconnue ; probablement en lien avec la pluviométrie et des épandages de fumure organique ?
- retour à la conformité : immédiat
- suite : sans ; cependant cette analyse révèle qu'il serait intéressant d'analyser plus souvent la source du Mont Freillon, notamment après des épandages agricoles de fumure organique et de la pluviométrie, pour réaliser des recherches bactériologiques plus poussées, afin de déterminer si la souche des coliformes est d'origine bovine ou non.

### Nitrates

- date : du 02/07 au 28/09, 5 analyses supérieures à 25 mg/L
- origine analyse : contrôle régulier à la sortie du réservoir
- mesure de sécurité : suivi interne renforcé des teneurs en nitrate dans l'eau de sortie du réservoir
- origine contamination : pollutions diffuses agricoles
- retour à la conformité : problème récurrent de pics ponctuels en nitrates dont on cherche l'origine
- suite : méthode d'exploration spécifique aux nitrates mises en œuvre depuis l'automne 2020 ou méthode de l'azote potentiellement lessivable ; un projet d'installation de bougies poreuses est **en** cours sur 2021, pour identifier les sources possibles de pollution diffuse en nitrates (lisier ? fumier ? azote minéral ?) et les moyens de les contenir ; il est prévu également une zone soumise à contrainte environnementale de niveau 2, en lien avec la problématique nitrate.

### ■ Caractéristiques principales des eaux prélevées issues des sources de Moiron

- ✓ **une eau de type bicarbonaté-calcique avec** un titre alcalimétrique de 22°f environ et une conductivité de 484 µS/cm
- ✓ **une dureté de l'eau** (titre hydrotimétrique) moyenne de 25°f
- ✓ **un pH bien alcalin de 7,7** en moyenne
- ✓ au vu des analyses disponibles, **une absence de pesticides de synthèse**
- ✓ **une qualité bactériologique bonne** et suivie ; le filtre à sable joue son rôle
- ✓ des problèmes de turbidité améliorés : aucune valeur au-dessus de 2 sur 2021
- ✓ **mais une teneur en nitrates qui reste élevée de 22 mg/L** en moyenne, avec un pic à 26 mg/L alors que les prairies dominent sur le plateau des périmètres rapprochés

## 2021 / RESEAU de Trenal

Les eaux pompées à la station de Trenal alimentent 11 communes.

- o La distribution a été interrompue du 08 septembre au 17 novembre 2021 pour seulement 3 communes : les communes de Montmorot, de St Didier, et de l'Etoile, pour lesquelles le réseau HS de Villevieux a pris la relève durant cette période.

### ■ Nombre d'analyses effectuées en 2021 pour les eaux pompées de Trenal (source ARS)

Type Analyse	D1	D2	P1	P2	RP	RS	Pesticides Liste 2	Autres	Radioactivité	Total
Nombre	12	2-1	3	1	1	/	0	0	0	19-1

### ■ Résultats des analyses du suivi sanitaire (ARS)

PHYSICO CHIMIE	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
radioactivité	0	Bq/L				<100	0	100%
température	18	°C	8.1	19.6	14.78	25	0	100%
turbidité	18	NFU	0.15	0.4	0.17	2	0	100%
pH	18	Unité pH	7	7.6	7.34			
Titre alcalimétrique complet	4	°f	26.3	28.1	27.13			
Titre hydrotimétrique	4	°f	28.8	29.7	29.18			
Conductivité	18	µS/cm	463	647	551	>200 - <1000	0	100%
Sels	2	mg/L	115.4	133	124.2			
Microbiologie	18	n/100ml	0	31	1.78	0	1	95%
Carbone organique tot	5	mgC/L	0.4	0.6	0.44	2	0	100%
Nitrates	5	mg/L	9	14	11.2	25 (max50)	0	100%
BROMATES	0	µg/L	0	26	0	10	1	83%

PESTICIDES	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Total analyses	2	µg/L	0,007	0,007	0,007	0.5	0	100%
Molécules détectées/analyse	2	µg/L	1	1	1	0	0	/
Valeur molécules détectées	2	µg/L	0,007	0,007	0,007	0.1	0	100%

### Nature des molécules détectées par le suivi sanitaire ARS

Molécules pesticides	Fréquence	Observation	Origine
Atrazine déséthyl	2/2	Produit dégradation	Herbicide Cultures

### ■ Gestion des non conformités

#### Les teneurs en microorganismes

- date : 02/06/2021
- origine analyse : contrôles inopinés de consommation sur le réseau ou sur un puits (P1)
- mesure de sécurité : chloration de l'eau distribuée
- origine contamination : inconnue
- retour à la conformité : immédiat
- suite : sans ; les effluents organiques sont interdits sur la zone de captage de Trenal ; à suivre si le problème se retrouve de nouveau.

## ■ **Caractéristiques principales des eaux prélevées issues des sources de Trenal**

- ✓ **une eau de type bicarbonaté-calcique avec** un titre alcalimétrique de 27°F, une teneur moyenne en sels de 124 mg/L et une conductivité de 554  $\mu$ S/cm
- ✓ **une dureté de l'eau** (titre hydrotimétrique) de 29°f
- ✓ **un pH alcalin de 7,3** en moyenne
- ✓ au regard des analyses disponibles, **une absence de pesticides de synthèse**
- ✓ pas de problème de turbidité, mais **une qualité bactériologique à surveiller**
- ✓ **une teneur en nitrates très bonne de 11 mg/L**

### 3.2/ INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Selon l' Arrêté du 2 mai 2007 et l' Arrêté du 2 décembre 2013 relatifs aux Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services publics d'eau potable et d'assainissement

	2020	2021
<b>INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU</b> évaluer le niveau de connaissance du réseau, la qualité de gestion patrimoniale et le suivi des évolutions du réseau	101/120	101/120
<b>RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (1)</b> connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du Service ou vendus en gros à un autre Service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau du réseau	85.49%	80,27 %
<b>SEUIL DE RENDEMENT(1)</b> Défini selon le Décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 relatif "notamment " à la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable	72.90 %	72.84 %
<b>INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES(1)</b> Cet indice doit permettre de connaître par Km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de gestion du réseau.	3,58 m³/Km / j	4.86 m³/Km/j
<b>INDICE LINEAIRE DES PERTES EN RESEAU (1)</b> par Km de réseau la part des volumes mis en distribution qui n'est pas consommée avec autorisation sur le périmètre du Service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau qui vise à lutter contre les pertes d'eau en réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés	2,82 m³/Km / j	4,26 m³/Km/jr
<b>TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU</b> Information sur la qualité de la gestion du patrimoine enterré constitué par les réseaux d'eau potable, en permettant le suivi du programme de renouvellement défini par le Service	1.22 %	1.15 %
<b>TAUX D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU</b> information sur la performance atteinte pour assurer une	Nappe 100 %	Nappe 100 %

protection effective de la ressource selon la réglementation en vigueur	<b>Sources</b> <b>60 %</b>	<b>Sources</b> <b>60 %</b>
<b>TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES</b> mesurer la continuité du Service d'eau potable, afin d'en apprécier le bon fonctionnement	<b>0.51</b>	<b>1.01</b>
<b>DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE</b> <b>En années</b>	<b>0.92</b>	<b>1.29</b>
<b>TAUX D'IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE N-1</b>	<b>64.5% (2)</b>	<b>3,06%</b>
<b>TAUX DE RECLAMATIONS</b>	<b>0.041 %</b>	<b>0,071 %</b>

(1) Ensemble du réseau

(2) calcul prenant en compte les impayés au 31/12/2020

### 3.3/ RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION

Ce rendement doit permettre de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du Service, ou vendue en gros à un autre Service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau du réseau, selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013 relatif aux Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services publics d'eau potable et d'assainissement.

**Rendement =**

$$\frac{(\text{Volume consommé autorisé} + \text{volume vendu en gros})}{(\text{Volume produit} + \text{volume acheté en gros})} \times 100 = \mathbf{80,27 \%}$$

### 3.4/ INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES

Cet indice doit permettre de connaître par Km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne fait pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

**Indice linéaire des volumes non comptés =**

$$\frac{(\text{Volume mis en distribution} - \text{volume comptabilisé})}{\text{Longueur du réseau de desserte}} = \mathbf{4,86 \text{ m}^3 / \text{Km} / \text{j}}$$

### 3.5/ INDICE LINEAIRE DES PERTES EN RESEAU

Il doit permettre de connaître par Km de réseau la part des volumes mise en distribution qui n'est pas consommée avec autorisation sur le périmètre du Service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une

part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau qui vise à lutter contre les pertes d'eau en réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés,

**Indice linéaire des pertes en réseau =**

$$\frac{\text{(Volume mis en distribution - volume consommé autorisé)} / 365}{\text{Longueur du réseau de desserte}} = 4,26 \text{ m}^3 / \text{Km} / \text{j}$$

**Volume consommé autorisé = volume** comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau

**Volume comptabilisé =** volume relevé aux compteurs sur une période 12 mois de Janvier à Décembre (requête Anémone consommation facturée du 01/01/N au 31/12/N + la borne des Services Techniques)

**Volume consommateurs sans comptage =** espaces verts, essais et manœuvres incendie, lavage voirie, chasse d'assainissement, dégrèvements...

**Volume de service du réseau =** nettoyage de réservoirs, volume de service de production, désinfection et purge de conduites et de branchements suite aux travaux, purge et nettoyage de conduites, analyseurs de chlore et autres en ligne, ...

**Longueur du réseau de desserte =** longueur du réseau au **31/12/2021**

MACORNAY = (réseau non détendu + réseau détendu) = 13.1 Km

CONLIEGE = (réseau + adduction sources) = 8.819 + 5.526 = 14.3 Km

LONS-LE-SAUNIER (haut réseau + bas réseau + adduction sources + refoulement puits) = 88 Km

11 Communes (ex-SIER) : 190 Km

MOIRON : 3 Km

MONTAIGU : 4.8 Km

TOTAL = 13.1+ 14.3+ 88 + 190+ 3+ 4.8 = 313.2 Km hors branchements

### 3.6/ TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU

Il doit permettre de compléter l'information sur la qualité de la gestion du patrimoine enterré constitué par les réseaux d'eau potable, en permettant le suivi du programme de renouvellement défini par le Service, selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013 relatif aux Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services publics d'eau potable et d'assainissement.

#### Taux moyen de renouvellement du réseau =

(Longueur cumulée de réseau renouvelé au cours des années N-4 à N / longueur du réseau au 31/12/N)

$$= \frac{18.055}{5} / 313.2 = 1.15 \% \text{ (voir détail ci-dessous)}$$

Le taux moyen de renouvellement pour un réseau entièrement constitué de fonte ductile est de 1.4 % pour un renouvellement complet tous les 70 ans. Le réseau ex-SIER est constitué à plus de 70% de PVC.

#### Longueur cumulée de réseau renouvelé au cours des années N- 4 à N

##### Sur la partie ex-lons :

Réseau renouvelé en 2017 = 2.625 Km

Réseau renouvelé en 2018 = 2.475 Km

Réseau renouvelé en 2019 = 1.545 Km

Réseau renouvelé en 2020 = 1.250 Km

Réseau renouvelé en 2021 = 1 960Km

Soit 9.855 Km

##### Sur la partie ex-SIER :

8.2 Km de renouvelés en 2021

Pour l'ensemble du réseau la longueur cumulée de réseau renouvelé au cours des années N- 4 à N =est de 18.055 Km

### 3.7/ TAUX D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Ce taux donne une information sur la performance atteinte pour assurer une protection effective de la ressource selon la réglementation en vigueur selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013 relatif aux Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services publics d'eau potable et d'assainissement et est fixé comme suit.

#### NAPPE ALLUVIALE

Le taux d'avancement de la protection de la ressource de la nappe alluviale de Villevieux est de 100 %

L'arrêté préfectoral

- ✓ Portant Déclaration d'Utilité Publique
- ✓ Portant autorisation de traiter et de distribuer au public de l'eau destinée à la consommation humaine
- ✓ Et portant autorisation de prélèvement a été pris le 2 mars 2012

Le taux d'avancement de la protection de la ressource de la nappe alluviale de Trenal est de 100%

L'arrêté préfectoral

- ✓ Portant Déclaration d'Utilité Publique
- ✓ Portant autorisation de traiter et de distribuer au public de l'eau destinée à la consommation humaine
- ✓ Et portant autorisation de prélèvement a été pris le 14 avril 1985

#### SOURCES

- Moiron : 100%
- Montaignu : 40% (dossier en cours de rédaction)
- Revigny Conliège : 80% (suivi à mettre en place)

### 3.8/ TAUX D' OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES

Ce taux doit mesurer la continuité du service d'eau potable, afin d'en apprécier le bon fonctionnement,

**Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées =**

Nombre de coupures d'eau au cours de l'année non programmées x 1000

Nombre d'abonnés

$$= \frac{10}{9849} \times 1000 = 1.01$$

9849

### 3.9/ DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS ET TAUX DE RESPECT DE CE DELAI

Ce taux doit permettre d'évaluer le respect des engagements de délai d'ouverture des branchements d'eau potable, selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013 relatif aux Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services publics d'eau potable et d'assainissement.

Pour la Régie Eau Potable, ce délai est au maximum de **un jour ouvrable**. Les branchements ne sont fermés que lorsqu'il n'y a pas de reprise d'abonnement suite à un départ, et les demandes sont traitées quotidiennement.

### 3.10/ DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE

Elle doit permettre d'apprécier les marges de manœuvre de la collectivité en matière de financement des investissements et d'endettement, et traduit la durée nécessaire pour amortir la totalité du capital de la dette -en supposant que les excédents nets de fonctionnement (épargne brute) y soient consacrés chaque année-.

**Durée d'extinction de la dette =**

En cours total de la dette contractée / épargne brute annuelle (CAF brute)

$$= 2\,073\,391,85 / 1\,607\,120,93$$

= **1.29 années** est la durée durant laquelle le Service devrait consacrer la totalité de sa capacité d'autofinancement pour rembourser sa dette.

### 3.11/ TAUX D'IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L' ANNEE N-1

Ce taux doit permettre de mesurer l'efficacité du recouvrement, dans le respect de l'égalité de traitement.

**Taux d'impayés de l'année N-1 2020 au 31/12 de l'année N 31/12/2021=**

$$\frac{\text{Montant d'impayés au titre de l'année N-1}}{\text{Recette TTC facturée au titre de l'année N-1 eau / redevance / assainissement}} \times 100$$

Châpitre 70 moins imputations 704 et 70680

$$= \frac{184\,487,18 \times 100}{6\,027\,552,61} = 3,06 \%$$

### 3.12/ TAUX DE RECLAMATION

Ce taux doit permettre de traduire de manière synthétique le niveau d'insatisfaction des abonnés au service de l'eau, selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013 relatif aux Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services publics d'eau potable et d'assainissement.

**Taux de réclamation =**

Nombre de réclamations laissant une trace écrite x 100

Nombre d'abonnés

$$= \frac{7}{9849} \times 100 = 0.071 \%$$

## 4. / FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

### 4.1/ MONTANT DES TRAVAUX

#### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX REALISES POUR L'ANNEE 2021

TRAVAUX	MONTANT € HT
Conduite de refoulement : Remboursement annuité	205 778
Lons-Le-Saunier ; route de macornay / route de macornay Montmorot ; rue novalet et impasse des clusiaux Messia-Sur-Sorne ; rue du petit tartre / rue du 19 mars Montaigu Conliège vatagna Refoulement Montaigu	605 681
Fin de la réforme des compteurs sur le secteur de Montmorot, changement compteurs Macornay	109 971
Fournitures de tuyaux et pièces diverses	110 000

#### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX POUR L'ANNEE 2022

TRAVAUX	MONTANT € HT
Conduite de refoulement : Remboursement annuité	205 778
Renouvellement réseau et branchements : -rue ambroise paré / rue lavosier / boulevard théodor vernier / rue E.branly/ avenue casteljau/ rue lacuzon (Lons-Le-Saunier) -Rue du 24 aout 44 / fin de refoulement (Montaigu) - rue du moulin ( Courlaoux) -alimentation de beyne ( Trenal) -route de chilly ( Messia-Sur-Sorne) -impasse du mortarlier ( Montmorort) - différents projets d'interconnexions entre les réseaux	1 645 600
Renouvellement des compteurs de plus de 15 ans et pose de tête émettrices sur les secteurs suivants: - Lons-Le-Saunier	120 000
Fournitures de tuyaux et pièces diverses	140 000

## 4.2/ ENCOURS DE LA DETTE ET ANNUITE

En 2021, l'encours de la dette de la régie eau ECLA s'élève à 2 073 391,85 €, l'annuité à 266 814,79 € (capital) et 42 338,75 € (intérêts).

## 4.3/ Compte administratif 2021 Hors Taxes

EXPLOITATION	Chap	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	11	792 843,25	
Charges Personnels et Frais assimilés	12	629 883,05	
Atténuation de produits	14	915 824,00	
Reversements assainissement et non valeur 6581.654	65	2 064 798,48	
Charges financières	66	42 188,86	
Charges exceptionnelles	67	81 675,00	
Dotations Provisions	68	6 044,00	
Dotations aux amortissements	042	1 159 860,95	
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>5 693 117,59</b>	
Quote part dans subvention investissement	042		112 651,31
Ventes prod fab, prest services	70		5 609 259,61
Subventions d'exploitation	74		197 756,40

Autres produits gestion courante	75		43 531,01
Atténuation de charges	013		6 947,04
Produits financiers	76		3,04
Produits exceptionnels	77		282 880,47
<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>6 253 028,88</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Chap</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Subventions d'investissement	40	112 651,31	
Emprunts et dettes assimilés	16	266 814,79	
Frais d'étude 2031	20	23 687,00	
Amortissement subvention	21	1 300 694,77	
Immobilisations en cours	23	0,00	
Restes à réaliser au 31/12/2021	20-21	286 945,37	
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>1 990 793,24</b>	
Opérations d'ordre - Transfert	40		1 159 860,95
Autres réserves	1068		0,00
Subventions investissement	13		429 953,00
Restes à réaliser	13		56 529,00
<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>1 646 342,95</b>

#### 4.4/ MONTANT DES AMORTISSEMENTS

Le montant des amortissements (DF 042) réalisés en 2021 s'élève à 1 159 860 €.

#### 4.5/ PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Afin de faciliter l'effort de renouvellement des conduites d'eau sur l'ensemble de la régie, un marché de travaux à bon de commande d'un an renouvelable 3 fois, conjoint à la régie assainissement, a été conclu début 2021.

Un schéma directeur eau potable, qui doit être lancé en 2022, aboutira à programme pluriannuel d'investissement permettant ainsi de définir des priorités.

Le schéma sera aussi l'occasion d'approfondir la connaissance patrimoniale, de modéliser le réseau et de réaliser le PGSSE.

Des travaux d'amélioration ou de renouvellement des équipements de télégestion sont en cours de déploiement ainsi qu'une campagne de formation des agents permettant ainsi une montée en compétence et donc une meilleure maîtrise des équipements.

De plus, est prévue une optimisation des sectorisations des réseaux afin d'améliorer les rendements .

Principaux postes de dépenses (hors canalisations)

En 2021 :

- Mise en place de compteurs à têtes émettrices sur l'ensemble de la commune de Montmorot
- Fin de la mise en place de compteurs à têtes émettrices sur les communes de Macornay et Conliège
- Changement des 3 pompes de Villevieux avec variateurs
- Changement de la seconde pompe immergée de Trenal
- Changement des pompes du surpresseur pour l'IME de Montaigu
- Remise à neuf du système de chloration sur le réservoir de moiron
- Remplacement du surpresseur de mancy

En 2022 :

- Lancement schéma directeur
- Réforme des compteurs de plus de 15 ans sur Ions
- Renouvellement des pompes de la station de pompage de montaigu
- Mise en place de télégestion sur le réservoir de vaux sous bornay
- Remplacement de la pompe du réseau bas service à trenal
- Changement des fenêtres sur les réservoirs de moiron et montaigu
- Installation d'une pompe d'exhaure dans le puit 5 à villevieux

## **V.ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE**

### **5.1 MONTANTS DES ABANDONS DE CREANCE**

Les abandons de créance ou versement à un fond de solidarité, au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité, en application de l'article L. 115-3 du code de l'action sociale et des familles, sont les suivantes pour l'année 2021 (nature 654) :

Abandons de créance : 1 963,37 € HT a été déclaré en créances admises en non valeur ; 586,88 € HT a été déclaré en créances éteintes.

Versement à un fond de solidarité : aucune demande traitée.

### **5.2 DESCRIPTIFS ET MONTANTS DES OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE**

La loi dite « Oudin Santini » adoptée le 27 janvier 2005 relative à la Coopération Internationale des Collectivités Territoriales et des Agences de l'Eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement, permet aux établissements chargés des Services publics de mener des actions de coopération internationales.

Fait à LONS-LE-SAUNIER,

Le 21 juin 2022

# ANNEXES

- Qualité de l'eau sur la nappe de Villevieux
- Qualité de l'eau sur les sources de Revigny et Conliège
- Qualité de l'eau sur le la nappe de Revermont
- Qualité de l'eau sur les sources de Moiron
- Qualité de l'eau sur les sources de Montaigu
- Qualité de l'eau sur la commune de Macornay
- Qualité de l'eau sur la commune de Conliège



## Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé.

## Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, vérifiez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

## Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution : 629 LONS LE SAUNIER HAUT SERVICE (VILLEVIEUX)

Maitre d'Ouvrage : ECLA - LONS LE SAUNIER

Exploitant : ECLA Service des Eaux

L'eau provient de la nappe alluviale de la Seille puis elle subit une désinfection au chlore gazeux avant d'être distribuée.

### Bactériologie

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport.  
Limite de qualité : absence de germe.

Nombre d'analyses réalisées : 24

Nombre d'analyses non conformes : 0

### Turbidité

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.  
Référence de qualité : 2 NFU

Nombre d'analyses réalisées : 18

Nombre d'analyses non conformes : 0

Valeur maximale mesurée : 0,39

### Nitrates

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.  
Limite de qualité : 50 mg/l

Nombre d'analyses réalisées : 6

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne : 20,7

concentration maximale : 22

### Dureté

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.  
Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Nombre d'analyses réalisées : 6

Valeur moyenne mesurée : 31,6

Valeur maximale mesurée : 32,1

### Pesticides

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.  
Limite de qualité : 0,1 µg/l

Nombre d'analyses réalisées : 8

Nombre d'analyses non conformes : 5

concentration moyenne : 0,14

concentration maximale : 0,15

## CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- ▣ une très bonne qualité microbiologique.
- ▣ une turbidité faible.
- ▣ des taux de chlore satisfaisants qui permettent une bonne désinfection de l'eau.
- ▣ des teneurs en ESA-Métolachlore supérieures à la limite de qualité et des teneurs satisfaisantes pour les autres substances toxiques.
- ▣ des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité.
- ▣ une dureté très élevée (eau très dure).

La qualité de l'eau distribuée est globalement satisfaisante.

Des dépassements de limites de pesticides sont observés à la production de Villeveux. L'eau reste propre à la consommation. Des mesures de gestion sont prises pour rétablir la qualité de l'eau.

Un suivi renforcé des pesticides est en place. Les captages sont classés prioritaires GRENELLE et font l'objet de mesures de protection vis-à-vis des pollutions diffuses.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site Internet du Ministère de la Santé.

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Bourgogne  
Franche-Comté

### Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé.

### Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, vérifiez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour le brossage et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et clozger les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

## Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution : 606 LONS LE SAUNIER BAS SERVICE (REVIGNY)

Maître d'Ouvrage : ECLA - LONS LE SAUNIER

Exploitant : ECLA Service des Eaux

L'eau est prélevée dans des aquifères calcaires fissurés (karst) puis elle subit une ultrafiltration et une désinfection au chlore gazeux avant d'être distribuée.

### Bactériologie

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport.  
Limite de qualité : absence de germe.

Nombre d'analyses réalisées : 19

Nombre d'analyses non conformes : 0

### Turbidité

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.  
Référence de qualité : 2 NFU

Nombre d'analyses réalisées : 15

Nombre d'analyses non conformes : 0

Valeur maximale mesurée : 0

### Nitrates

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.  
Limite de qualité : 50 mg/l

Nombre d'analyses réalisées : 4

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne : 9,1

concentration maximale : 12

### Dureté

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.  
Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Nombre d'analyses réalisées : 4

Valeur moyenne mesurée : 23,9

Valeur maximale mesurée : 28,3

### Pesticides

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.  
Limite de qualité : 0,1 µg/l

Nombre d'analyses réalisées : 2

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne : 0,04

concentration maximale : 0,08

## CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- ▣ une très bonne qualité microbiologique.
- ▣ une turbidité faible.
- ▣ des taux de chlore satisfaisants qui permettent une bonne désinfection de l'eau.
- ▣ des teneurs en substances toxiques conformes et respectant les limites de qualité.
- ▣ des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité.
- ▣ une dureté élevée (eau dure).

La qualité de l'eau distribuée est globalement très satisfaisante.

L'efficacité des traitements en place est satisfaisante. La surveillance des installations est adaptée.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site Internet du Ministère de la Santé.



## Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé.

## Conseils



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du vaseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour le brossage et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la consommer et changez vos habitudes dans les matières dures.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

## Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

### 1441 REVERMONT

Maître d'Ouvrage : ECLA - REVERMONT

Exploitant : ECLA Service des Eaux

L'eau provient de la nappe alluviale de la Vallière puis elle subit une désinfection au chlore gazeux avant d'être distribuée.

#### Bactériologie

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport.  
Limite de qualité : absence de germe.

Nombre d'analyses réalisées : 22

Nombre d'analyses non conformes : 0

#### Turbidité

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.  
Référence de qualité : 2 NFU

Nombre d'analyses réalisées : 17

Nombre d'analyses non conformes : 0

Valeur maximale mesurée : 1,7

#### Nitrates

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.  
Limite de qualité : 50 mg/l

Nombre d'analyses réalisées : 5

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne : 11,8

concentration maximale : 14

#### Dureté

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.  
Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Nombre d'analyses réalisées : 5

Valeur moyenne mesurée : 29,1

Valeur maximale mesurée : 29,7

#### Pesticides

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.  
Limite de qualité : 0,1 µg/l

Nombre d'analyses réalisées : 2

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne : 0,01

concentration maximale : 0,01

## CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- ▣ une très bonne qualité microbiologique.
- ▣ une turbidité faible.
- ▣ des taux de chlore satisfaisants qui permettent une bonne désinfection de l'eau.
- ▣ des teneurs en substances toxiques conformes et respectant les limites de qualité.
- ▣ des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité.
- ▣ une dureté très élevée (eau très dure).

La qualité de l'eau distribuée est globalement très satisfaisante.

L'efficacité des traitements en place est satisfaisante. La surveillance des installations est adaptée.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site Internet du Ministère de la Santé.



## Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé.

## Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez stagner l'eau avant de la boire.



Connaissez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

## Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

### 729 MOIRON

Maitre d'Ouvrage : ECLA - MOIRON

Exploitant : ECLA Service des Eaux

L'eau est prélevée dans un aquifère calcaire fissuré (karst) puis elle subit une filtration sur sable, une désinfection au chlore gazeux avant d'être distribuée.

#### Bactériologie

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport.  
Limite de qualité : absence de germe.

Nombre d'analyses réalisées : 5

Nombre d'analyses non conformes : 0

#### Turbidité

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.  
Référence de qualité : 2 NFU

Nombre d'analyses réalisées : 3

Nombre d'analyses non conformes : 0

Valeur maximale mesurée : 0,28

#### Nitrates

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.  
Limite de qualité : 50 mg/l

Nombre d'analyses réalisées : 3

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne : 22,7

concentration maximale : 25

#### Dureté

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.  
Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Nombre d'analyses réalisées : 2

Valeur moyenne mesurée : 26,3

Valeur maximale mesurée : 27

#### Pesticides

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.  
Limite de qualité : 0,1 µg/l

Nombre d'analyses réalisées : 1

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne : 0,00

concentration maximale : 0

## CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- ▣ une très bonne qualité microbiologique.
- ▣ une turbidité faible.
- ▣ des taux de chlore irréguliers.
- ▣ des teneurs en substances toxiques conformes et respectant les limites de qualité.
- ▣ des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité.
- ▣ une dureté très élevée (eau très dure).

La qualité de l'eau distribuée est globalement très satisfaisante.

L'efficacité des traitements en place est satisfaisante. Le contrôle des taux résiduels de chlore en distribution devra être amélioré.

Le captage est classé prioritaire SDAGE et fait l'objet de mesures de protection particulières vis-à-vis des pollutions diffuses. Les résultats montrent des concentrations en nitrates assez importantes mais qui restent inférieures aux limites de qualité.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site Internet du Ministère de la Santé.

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Bourgogne  
Franche-Comté

**Contrôle sanitaire**  
Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé.

**Conseils**

  
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

  
Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

  
Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, vérifiez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez le point d'eau non traité pour le lessive et la préparation des aliments.

  
Dans les districts anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de égalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et couvrir les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

## Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

### 745 MONTAIGU

Maitre d'Ouvrage : ECLA - MONTAIGU

Exploitant : ECLA Service des Eaux

L'eau est prélevée dans des aquifères calcaires fissurés (karst) puis elle subit une filtration sur sable et une désinfection aux ultra-violets ainsi qu'à l'eau de Javel avant d'être distribuée.

<b>Bactériologie</b>	
La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées : 5 Nombre d'analyses non conformes : 0
<b>Turbidité</b>	
Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées : 3 Nombre d'analyses non conformes : 0 Valeur maximale mesurée : 1
<b>Nitrates</b>	
L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées : 2 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 14,5 concentration maximale : 18
<b>Dureté</b>	
La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées : 2 Valeur moyenne mesurée : 22,6 Valeur maximale mesurée : 23,1
<b>Pesticides</b>	
La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées : 1 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 0,12 concentration maximale : 0,12

## CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- ▣ une très bonne qualité microbiologique.
- ▣ une turbidité faible.
- ▣ des taux de chlore irréguliers.
- ▣ des teneurs en substances toxiques conformes et respectant les limites de qualité.
- ▣ des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité.
- ▣ une dureté élevée (eau dure).

La qualité de l'eau distribuée est globalement très satisfaisante.

L'efficacité des traitements en place est satisfaisante. Le contrôle des taux résiduels de chlore en distribution devra être amélioré.

Les captages sont classés prioritaires SDAGE et font l'objet de mesures de protection particulières vis-à-vis des pollutions diffuses (pesticides).

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site Internet du Ministère de la Santé.



## Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé.

## Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Désosmomez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, vérifiez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de ramifications en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

## Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

### 3512 MACORNAY

Maître d'Ouvrage : ECLA - MACORNAY

Exploitant : ECLA Service des Eaux

L'eau est fournie par la Ville de Lons-le Saunier (nappe alluviale de la Seille). Elle subit une désinfection au chlore gazeux avant d'être distribuée.

#### Bactériologie

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport.  
Limite de qualité : absence de germe.

Nombre d'analyses réalisées : 7

Nombre d'analyses non conformes : 0

#### Turbidité

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.  
Référence de qualité : 2 NFU

Nombre d'analyses réalisées : 7

Nombre d'analyses non conformes : 0

Valeur maximale mesurée : 0

#### Nitrates

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.  
Limite de qualité : 50 mg/l

Nombre d'analyses réalisées : 6

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne : 20,7

concentration maximale : 22

#### Dureté

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.  
Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Nombre d'analyses réalisées : 6

Valeur moyenne mesurée : 31,6

Valeur maximale mesurée : 32,1

#### Pesticides

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.  
Limite de qualité : 0,1 µg/l

Nombre d'analyses réalisées : 8

Nombre d'analyses non conformes : 5

concentration moyenne : 0,14

concentration maximale : 0,15

## CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- ▣ une très bonne qualité microbiologique.
- ▣ une turbidité faible.
- ▣ des taux de chlore satisfaisants qui permettent une bonne désinfection de l'eau.
- ▣ des teneurs en ESA-Métolachlore supérieures à la limite de qualité et des teneurs satisfaisantes pour les autres substances toxiques.
- ▣ des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité.
- ▣ une dureté très élevée (eau très dure).

La qualité de l'eau distribuée est globalement satisfaisante.

Des dépassements de limites de pesticides sont observés à la production de Villevieux. L'eau reste propre à la consommation. Des mesures de gestion sont prises pour rétablir la qualité de l'eau.

Un suivi renforcé des pesticides est en place. Les captages sont classés prioritaires GRENELLE et font l'objet de mesures de protection vis-à-vis des pollutions diffuses.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site Internet du Ministère de la Santé.



## Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé.

## Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez au point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez-le à votre distributeur (voir adresse facture).

## Qualité 2021 de l'eau sur l'unité de distribution :

### 3514 CONLIEGE

Maitre d'Ouvrage : ECLA - CONLIEGE

Exploitant : ECLA Service des Eaux

L'eau est fournie par la Ville de Lons-le Saunier (nappe alluviale de la Seille). Elle subit une désinfection au chlore gazeux avant d'être distribuée.

#### Bactériologie

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport.  
Limite de qualité : absence de germe.

Nombre d'analyses réalisées : 6

Nombre d'analyses non conformes : 0

#### Turbidité

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.  
Référence de qualité : 2 NFU

Nombre d'analyses réalisées : 6

Nombre d'analyses non conformes : 0

Valeur maximale mesurée : 0

#### Nitrates

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.  
Limite de qualité : 50 mg/l

Nombre d'analyses réalisées : 6

Nombre d'analyses non conformes : 0

concentration moyenne : 20,7

concentration maximale : 22

#### Dureté

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.  
Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Nombre d'analyses réalisées : 6

Valeur moyenne mesurée : 31,6

Valeur maximale mesurée : 32,1

#### Pesticides

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.  
Limite de qualité : 0,1 µg/l

Nombre d'analyses réalisées : 8

Nombre d'analyses non conformes : 5

concentration moyenne : 0,14

concentration maximale : 0,15

## CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2021 :

- ▣ une très bonne qualité microbiologique.
- ▣ une turbidité faible.
- ▣ des taux de chlore satisfaisants qui permettent une bonne désinfection de l'eau.
- ▣ des teneurs en ESA-Métolachlore supérieures à la limite de qualité et des teneurs satisfaisantes pour les autres substances toxiques.
- ▣ des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité.
- ▣ une dureté très élevée (eau très dure).

La qualité de l'eau distribuée est globalement satisfaisante.

Des dépassements de limites de pesticides sont observés à la production de Villevieux. L'eau reste propre à la consommation. Des mesures de gestion sont prises pour rétablir la qualité de l'eau.

Un suivi renforcé des pesticides est en place. Les captages sont classés prioritaires GRENELLE et font l'objet de mesures de protection vis-à-vis des pollutions diffuses.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site Internet du Ministère de la Santé.